

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015**

Délibération
n° 2015.12.424

**Subventions
exceptionnelles de
fonctionnement du
budget principal vers
les budgets annexes
camping, la Nef et
Carat : Modalités de
versement 2016**

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Mireille BROSSIER, Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Samuel CAZENAVE à Isabelle LAGRANGE, Armand DEVANNEAUX à Anne-Marie BERNAZEAU, Maud FOURRIER à Jacky BONNET, Joël GUITTON à Véronique DE MAILLARD, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Zahra SEMANE à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Françoise COUTANT, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

Absent(s) :

Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Samuel CAZENAVE, Armand DEVANNEAUX, Maud FOURRIER, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Annie

MARAI, Catherine MAZEAU, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU,
Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.12.424**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE**

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL
VERS LES BUDGETS ANNEXES CAMPING, LA NEF ET CARAT : MODALITES DE
VERSEMENT 2016**

L'article L. 2224-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC), notamment lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

En raison du vote du budget primitif en mars 2016,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 25 novembre 2015,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une partie des subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes suivants, dans le courant du 1^{er} trimestre :

- Camping : 41 750 €,
- Espace Carat : 134 000 €,
- Salle de spectacles La Nef : 340 000 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

21 décembre 2015

Affiché le :

21 décembre 2015